



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-103818>

Département(s) de publication : 57

Annonce n° 24-103818

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Com d'Agglomération du Val de FENSCH

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24570122200144

Ville : HAYANGE

Code postal : 57705

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 57

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marchespublics-matec57.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2024-01-023

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : La Direction de la commande publique

Adresse mail du contact : commande.publique@agglo-valdefensch.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 382868181

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : 1. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. 2. Une liste des principales prestations effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 09/10/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Communauté d'agglomération du Val de Fensch

Critères d'attribution : Critères d'attribution : Prix - 60 et Valeur technique - 40

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Salage et Déneigement des voiries communautaires

Code CPV principal - Descripteur principal : 90620000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : L'accord-cadre porte sur l'exécution des prestations de salage et de déneigement des zones communautaires (selon les plans joints). La description des prestations et leurs spécifications techniques sont définies dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

Lieu principal d'exécution du marché : territoire de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch - 10 rue de Wendel, 57705, HAYANGE CEDEX

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : 180000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Durée: Le présent accord-cadre comporte une période initiale de 12 mois, reconductible 3 fois; chacune 12 mois. La remises des plis par voie électronique est obligatoire, les plis papiers seront écartés sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/09/2024